

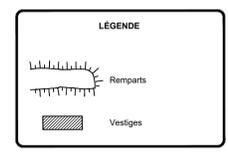
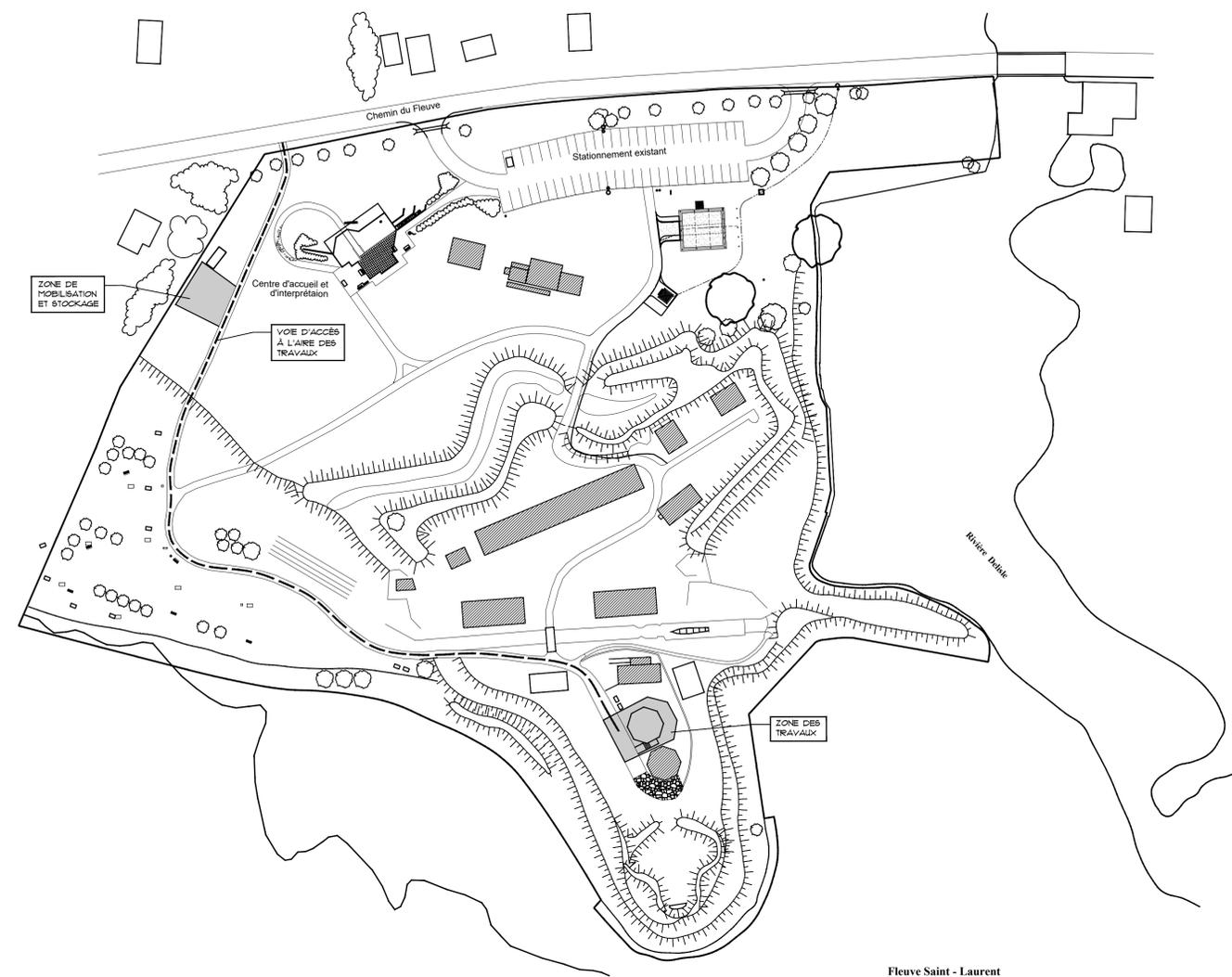
RÉFECTION DE LA TOITURE DU BLOCKHAUS

L.H.N. COTEAU-DU-LAC

MISE EN GARDE
 CE DOCUMENT EST LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE L'ARCHITECTE, QUI EN DÉTIENT LES DROITS D'AUTEUR. TOUTE MODIFICATION OU TOUT USAGE NON AUTORISÉ DE CE DOCUMENT PEUT ENTRAÎNER DES POURSUITES LÉGALES. SEULS LES DESSINS CONFORMES À L'ORIGINAL EN POSSESSION DE L'ARCHITECTE ENGAGENT LA RESPONSABILITÉ DE CELUI-CI.

NOTES
 LA LECTURE DES PLANS DOIT SE FAIRE À PARTIR DES DIMENSIONS INDICUÉES. AUCUNE INTERPRÉTATION À L'ÉCHELLE NE SERA PERMISE.

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOIT AVANT DE COMMENCER TOUT TRAVAIL :
 1) VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS DES DESSINS ET LES CONDITIONS SUR LE CHANTIER.
 2) AVERTIR AUSSIÔT L'ARCHITECTE DE TOUTE ERREUR ET OMISSION.



LÉGENDE

E.C.	EXISTANT À CONSERVER
E.E.	EXISTANT À ENLEVER
E.E.R.	EXISTANT À ENLEVER ET RELOCALISER
N.	NOUVEAU

- NOTES PARTICULIÈRES - PLAN DU SITE**
- UTILISER UNIQUEMENT LA VOIE D'ACCÈS ET LA ZONE DE MOBILISATION / STOCKAGE INDICUÉES SANS ENDOMMAGER LES VESTIGES EXISTANTS ET LES AIRES ENVIRONNANTES.
 - TOUTES LES OPÉRATIONS RELIÉES AUX TRAVAUX DOIVENT ÊTRE EXÉCUTÉES À L'INTÉRIEUR DE LA ZONE DES TRAVAUX INDICUÉE.
 - REMETTRE LE SITE À SON ÉTAT D'ORIGINE À LA FIN DES TRAVAUX. RÉPARER TOUT DOMMAGE CAUSÉ À LA PROPRIÉTÉ LORS DES TRAVAUX.
 - PROTÉGER ADÉQUATEMENT LES VESTIGES À PROXIMITÉ DE LA ZONE DES TRAVAUX, DE LA VOIE D'ACCÈS ET DE LA ZONE DE MOBILISATION / STOCKAGE.
 - AUCUNE CIRCULATION D'ÉQUIPEMENT NI AUCUNE INSTALLATION NE PEUT ÊTRE EFFECTUÉE SUR LES VESTIGES APPARENTS.

1
A-01
PLAN DU SITE
1:1000

E. ÉMIS FOUR SOUMISSIONS	2018.06.06
D. EXÉCUTION 100%	2018.02.09
C. EXÉCUTION 90%	2017.12.15
B. EXÉCUTION 60%	2017.11.24
A. PRÉLIMINAIRE 30%	2017.10.27
ÉMISSIONS / RÉVISIONS	DATE



MICHEL LANIEL
 architecte

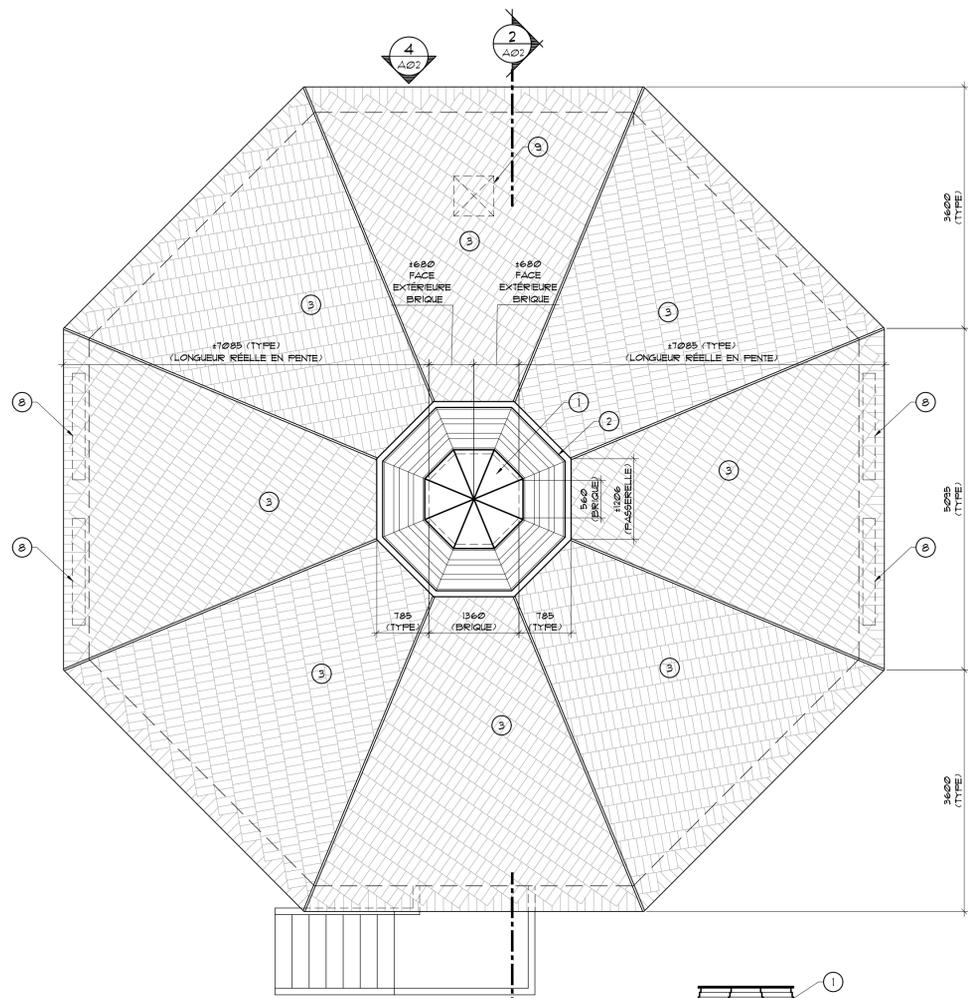
200-628, ave. Grande-Île T.450.373.9996
 Salaberry-de-Valleyfield, Qc J6S 3N7 F.450.373.9946

PROJET
 RÉFECTION DE LA TOITURE DU BLOCKHAUS
 L.H.N. COTEAU-DU-LAC, QC.

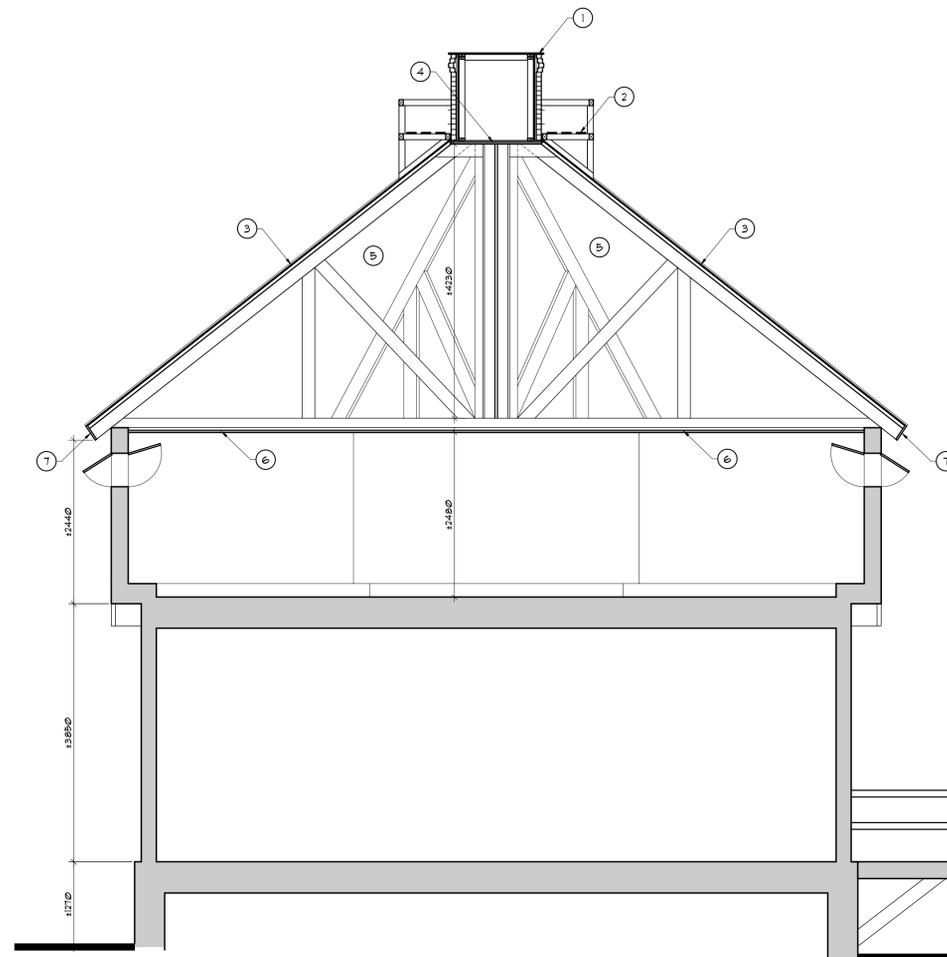
CLIENT
 AGENCE PARC5 CANADA

TITRE
 PAGE TITRE
 PLAN DU SITE

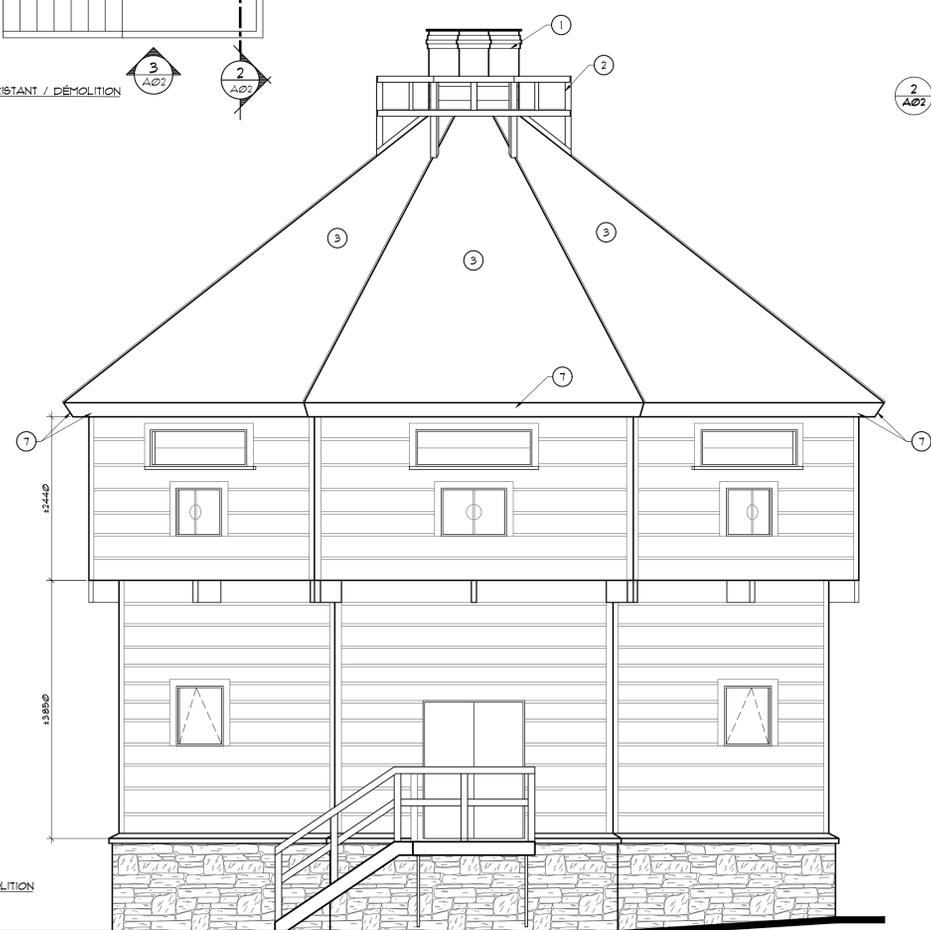
CHARGE DE PROJET MICHEL LANIEL	FEUILLE
DESSINE PAR V. BOUCHARD	DATE 2017.10.27
ÉCHELLE 1:50	A-01
DOSSIER MLA 170619	DE 5



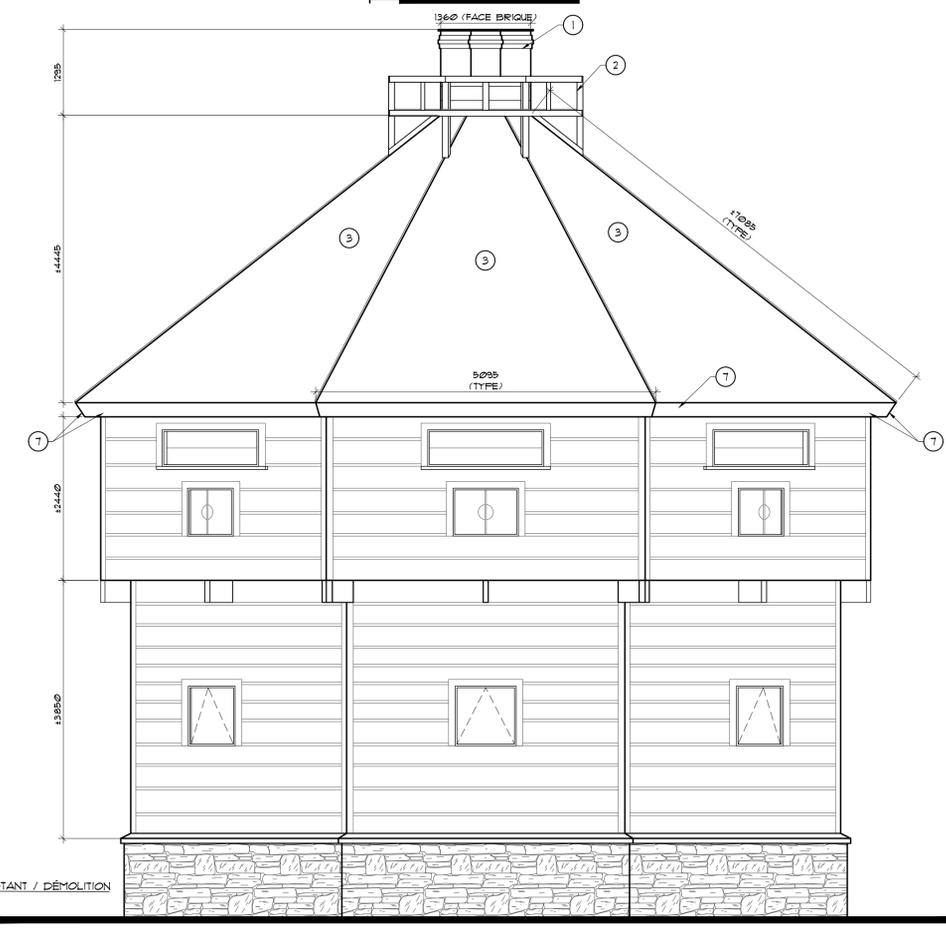
1 A02 PLAN DE TOIT - EXISTANT / DÉMOLITION
1:50



2 A02 COUPE - EXISTANT / DÉMOLITION
1:50



3 A02 ÉLÉVATION SUD - EXISTANT / DÉMOLITION
1:50



4 A02 ÉLÉVATION NORD - EXISTANT / DÉMOLITION
1:50

NOTES PARTICULIÈRES

- 1 CHEMINÉE DE BRIQUE À DÉMOLIR, INCLUANT CHÂPÉRON DE CUIVRE, OMBRE ET SOLIN.
- 2 PASSERELLE DE BOIS À DÉMOLIR.
- 3 TOTURE (BARDEAU DE TÔLE) À ENLEVER, INCLUANT PAPIER FEUTRE (SOUS-COUCHE).
- 4 PIANNE MÉTALLIQUE À ENLEVER AU COMPLET.
- 5 ENLEVER ET REMPLACER TOUT ÉLÉMENT DE BOIS EN MAUVAIS ÉTAT (PONTAGE / ENTRETOT) PAR UN ÉLÉMENT DE MÊMES DIMENSIONS.
- 6 PLAFOND DE GYPSE À CONSERVER / RAGRÉER.
- 7 FASCIA / SOFFITE DE BOIS À MODIFIER.
- 8 PRISE D'AIR (VENTILATION) À CONSERVER.
- 9 TRAPPE D'ACCÈS À CONSERVER (PLAFOND).

MISE EN GARDE
 CE DOCUMENT EST LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE L'ARCHITECTE, QUI EN DÉTIENT LES DROITS D'AUTEUR. TOUTE MODIFICATION OU TOUT USAGE NON AUTORISÉ DE CE DOCUMENT PEUT ENTRAÎNER DES POURSUITES LÉGALES. SEULS LES DESSINS CONFORMES À L'ORIGINAL EN POSSESSION DE L'ARCHITECTE ENGAGENT LA RESPONSABILITÉ DE CELUI-CI.

NOTES
 LA LECTURE DES PLANS DOIT SE FAIRE À PARTIR DES DIMENSIONS INDICÉES. AUCUNE INTERPRÉTATION À L'ÉCHELLE NE SERA PERMISE.
 L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOIT AVANT DE COMMENCER TOUT TRAVAIL :
 1) VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS DES DESSINS ET LES CONDITIONS SUR LE CHANTIER.
 2) AVERTIR AUSSIÔT L'ARCHITECTE DE TOUTE ERREUR ET OMISSION.

ÉMISSIONS / RÉVISIONS	DATE
E. ÉMIS POUR SOUMISSIONS	2018.06.06
D. EXÉCUTION 100%	2018.02.09
C. EXÉCUTION 90%	2017.12.15
B. EXÉCUTION 60%	2017.11.24
A. PRÉLIMINAIRE 30%	2017.10.27



SCEAU

MICHEL LANIER
architecte

200-628, ave. Grande-Île T.450.373.9996
 Salaberry-de-Valleyfield, Qc J6S 3N7 F.450.373.9946

PROJET
 RÉFECTION DE LA TOITURE DU BLOCKHAUS
 L.H.N. COTEAU-DU-LAC, QC.

CLIENT
 AGENCE PARC5 CANADA

TITRE
 PLAN DE TOIT - EXISTANT ET DÉMOLITION
 COUPE - EXISTANT ET DÉMOLITION
 ÉLÉVATIONS - EXISTANT ET DÉMOLITION

CHARGE DE PROJET
 MICHEL LANIER

FEUILLE
 A-02

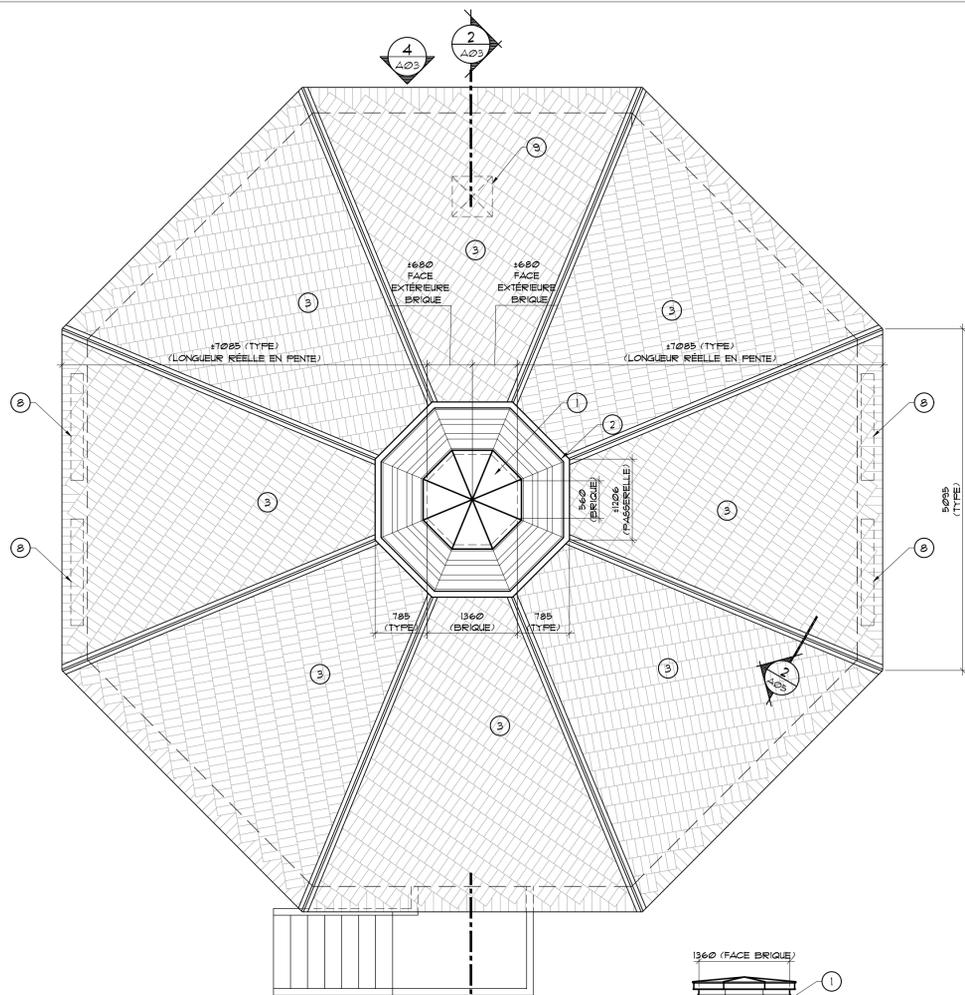
DESSINÉ PAR
 V. BOUCHARD

DATE
 2017.10.27

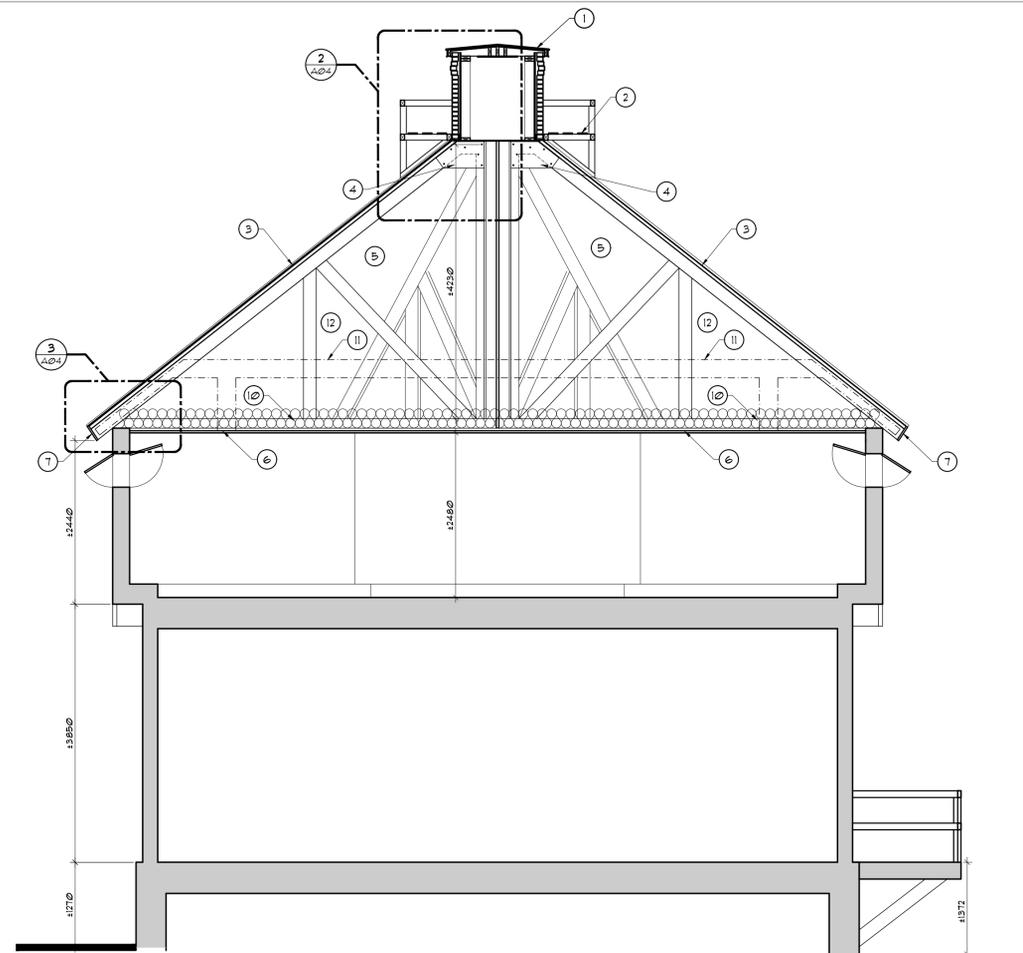
ÉCHELLE
 1:50

DOSSIER
 MLA 170619

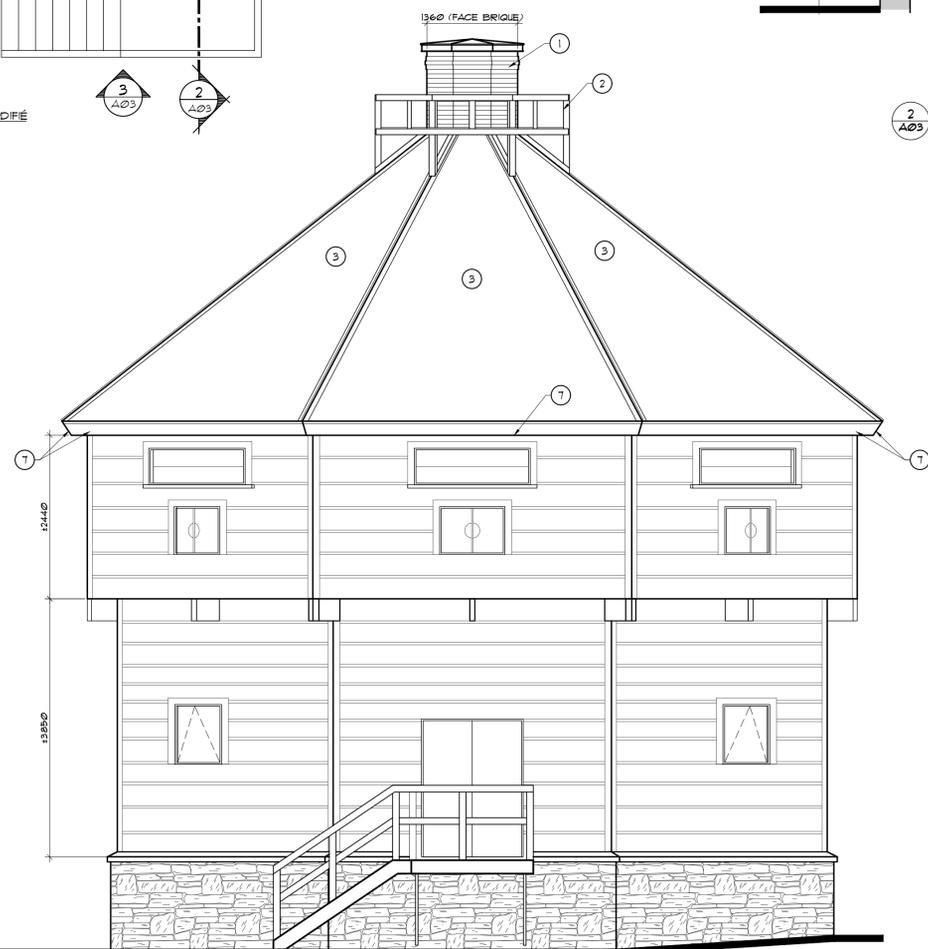
DE 5



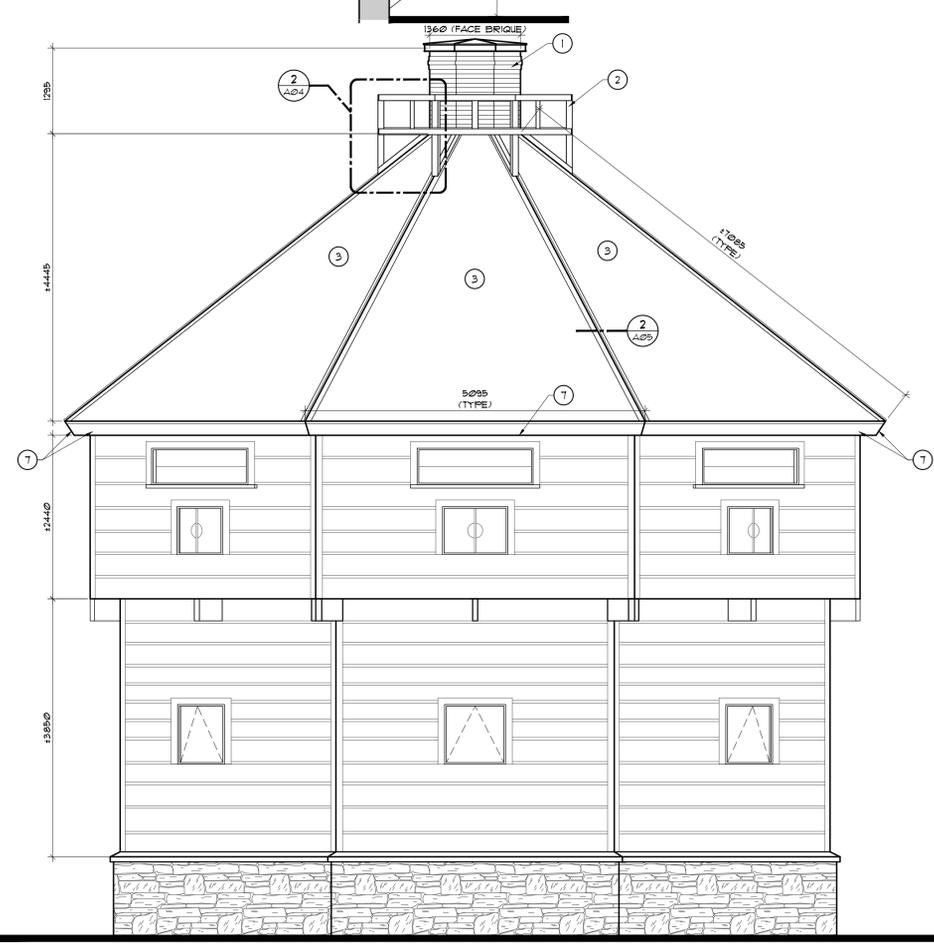
1 A03 PLAN DE TOIT - MODIFIÉ
1:50



2 A03 COUPE - MODIFIÉ
1:50



3 A03 ÉLEVATION SUD
1:50



4 A03 ÉLEVATION NORD
1:50

NOTES PARTICULIÈRES

- 1 NOUVELLE CHEMINÉE DE BRIQUE ET CHAPERON.
- 2 NOUVELLE PASSERELLE EN BOIS.
- 3 NOUVELLE TOITURE EN BARDEAU DE TÔLE. VOIR DÉTAIL VA05.
- 4 NOUVELLES PLAQUES DE RENFORT EN ACIER (2 x 8 CHEVRONS).
- 5 REMPLACER TOUT ÉLÉMENT DE BOIS EXISTANT EN MAUVAIS ÉTAT (PONTAGE 4 ENTRETOIT) PAR UN ÉLÉMENT DE MÊMES DIMENSIONS.
- 6 PLAFOND DE GYPSE EXISTANT À CONSERVER / RAGRÉER.
- 7 FASCIA 4 SOFFITE DE BOIS À MODIFIER.
- 8 PRISE D'AIR (VENTILATION À CONSERVER).
- 9 TRAPPE D'ACCÈS À CONSERVER (PLAFOND).
- 10 PLAFOND À ISOLER.
- 11 CONDUITS DE VENTILATION EXISTANTS À ISOLER.
- 12 ENLEVER TOUTE TRACE DE MOISSURE ET DE CONTAMINATION FONGIQUE DANS L'ENTRETOIT (VOIR DEVIS).

MISE EN GARDE

CE DOCUMENT EST LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE L'ARCHITECTE, QUI EN DÉTIENT LES DROITS D'AUTEUR. TOUTE MODIFICATION OU TOUT USAGE NON AUTORISÉ DE CE DOCUMENT PEUT ENTRAÎNER DES POURSUITES LÉGALES. SEULS LES DESSINS CONFORMES À L'ORIGINAL EN POSSESSION DE L'ARCHITECTE ENGAGENT LA RESPONSABILITÉ DE CELUI-CI.

NOTES

LA LECTURE DES PLANS DOIT SE FAIRE À PARTIR DES DIMENSIONS INDICUÉES. AUCUNE INTERPRÉTATION À L'ÉCHELLE NE SERA PERMISE.

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOIT AVANT DE COMMENCER TOUT TRAVAIL :
1) VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS DES DESSINS ET LES CONDITIONS SUR LE CHANTIER.
2) AVERTIR AUSSIÔT L'ARCHITECTE DE TOUTE ERREUR ET OMISSION.

ÉMISSIONS / RÉVISIONS	DATE
E. ÉMIS FOUR SOUMISSIONS	2018.06.06
D. EXÉCUTION 100%	2018.02.09
C. EXÉCUTION 90%	2017.12.15
B. EXÉCUTION 60%	2017.11.24
A. PRÉLIMINAIRE 30%	2017.10.27



SCÉAU

MICHEL LANIER
architecte

200-628, ave. Grande-Île T.450.373.9996
Salaberry-de-Valleyfield, Qc J6S 3N7 F.450.373.9946

PROJET
RÉFECTION DE LA TOITURE DU BLOCKHAUS
L.H.N. COTEAU-DU-LAC, QC.

CLIENT
AGENCE PARC5 CANADA

TITRE
PLAN DE TOIT - PROPOSÉ
COUPE - PROPOSÉ
ÉLEVATIONS - PROPOSÉ

CHARGE DE PROJET
MICHEL LANIER FEUILLE
DESSINÉ PAR DATE
V. BOUCHARD 2017.10.27 A-03
ÉCHELLE
1:50 DE 5
DOSSIER
MLA 170619

MISE EN GARDE

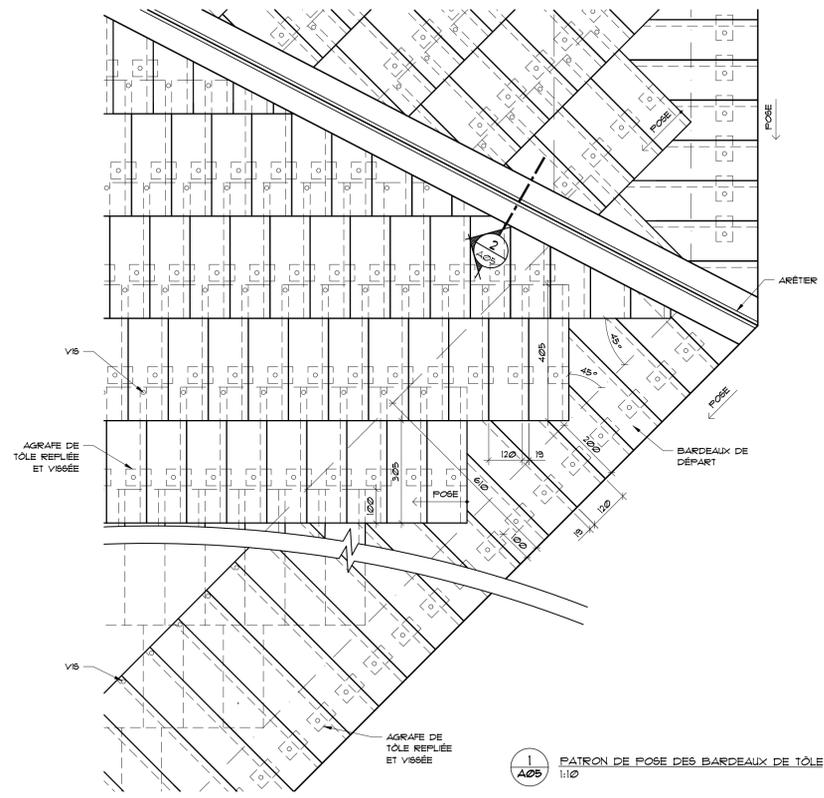
CE DOCUMENT EST LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE L'ARCHITECTE, QUI EN DÉTIENT LES DROITS D'AUTEUR. TOUTE MODIFICATION OU TOUT USAGE NON AUTORISÉ DE CE DOCUMENT PEUT ENTRAÎNER DES POURSUITES LÉGALES. SEULS LES DESSINS CONFORMES À L'ORIGINAL EN POSSESSION DE L'ARCHITECTE ENGAGENT LA RESPONSABILITÉ DE CELUI-CI.

NOTES

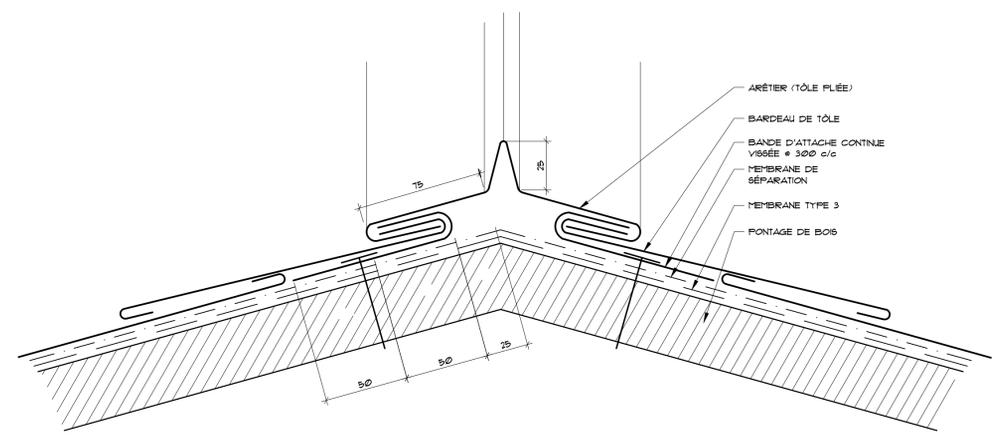
LA LECTURE DES PLANS DOIT SE FAIRE À PARTIR DES DIMENSIONS INDICUÉES. AUCUNE INTERPRÉTATION À L'ÉCHELLE NE SERA PERMISE.

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOIT AVANT DE COMMENCER TOUT TRAVAIL :

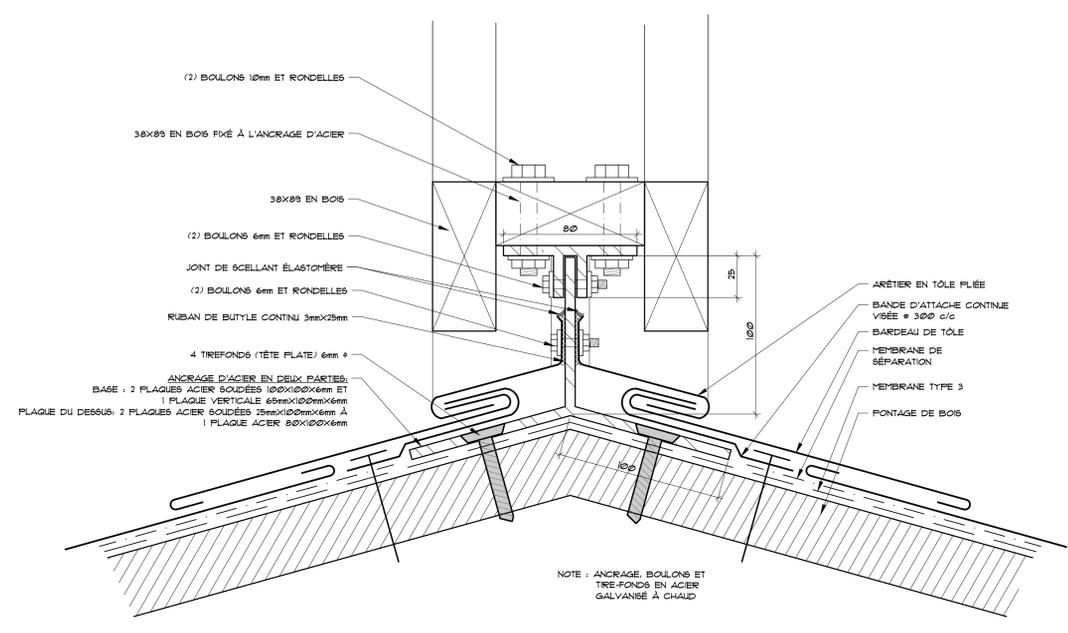
- 1) VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS DES DESSINS ET LES CONDITIONS SUR LE CHANTIER.
- 2) AVERTIR AUSSIÔT L'ARCHITECTE DE TOUTE ERREUR ET OMISSION.



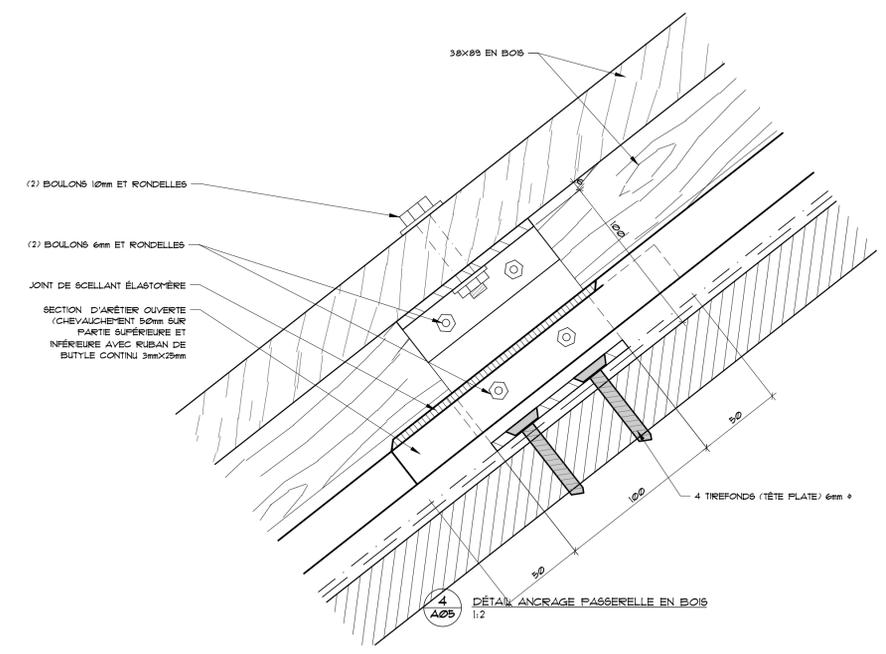
1 A05 PATRON DE POSE DES BARDEAUX DE TÔLE 1:10



2 A05 DÉTAIL ARÊTIER 1:2



3 A05 DÉTAIL - ANCRAGE DE PASSERELLE EN BOIS 1:2



4 A05 DÉTAIL ANCRAGE PASSERELLE EN BOIS 1:2

E. ÉMIS POUR SOUMISSIONS	2018.06.06
D. EXÉCUTION 100%	2018.02.09
C. EXÉCUTION 90%	2017.12.15
B. EXÉCUTION 60%	2017.11.24
ÉMISSIONS / RÉVISIONS	DATE



MICHEL LANIER
architecte

200-628, ave. Grande-Île
Salaberry-de-Valleyfield, Qc J6S 3N7

T.450.373.9996
F.450.373.9946

PROJET
RÉFECTION DE LA TOITURE DU BLOCKHAUS
L.H.N. COTEAU-DU-LAC, QC.

CLIENT
AGENCE PARC5 CANADA

TITRE
DÉTAILS DE TOIT

CHARGE DE PROJET MICHEL LANIER	FEUILLE
DESSINÉ PAR V. BOUCHARD	DATE 2017.10.27
ÉCHELLE INDIQUÉE	A-05
DOSSIER MLA 170619	DE 5